



# **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE**

-----  
**UNITE DE GESTION DU PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET DE  
SECURISATION FONCIERE (CASEF)**

-----  
**Crédit IDA 5775-MG et DON 432-MG**

-----  
**UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP CASEF)**  
-----

## **ANNEXE N°9 DU PGES – ENTREPRISE**

### **Plan de Protection de l'Environnement des Sites (PPES) : Gites d'emprunt**

## TABLE DES MATIERES

<b>1</b>	<b>Introduction.....</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>Localisation du Gite d'emprunt .....</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>Voie d'accès .....</b>	<b>6</b>
<b>4</b>	<b>Environnement lié à l'exploitation du site.....</b>	<b>6</b>
4.1	Milieu biophysique.....	6
4.2	Relief, géologie et pédologie .....	6
4.3	Climat et hydrographie .....	6
4.4	Milieu humain .....	6
<b>5</b>	<b>Gestion du cadre de vie .....</b>	<b>7</b>
5.1	Déplacement des ouvriers.....	7
5.2	Approvisionnement en eau potable .....	7
5.3	Restauration.....	7
<b>6</b>	<b>Modalités d'exploitation.....</b>	<b>7</b>
6.1	Activités liées à l'exploitation du site.....	7
6.2	Aménagement envisagé.....	7
6.2.1	Aménagement envisagé au début de l'exploitation .....	7
6.2.2	Aménagement envisagé au cours de l'exploitation .....	8
<b>7</b>	<b>Synthèse des impacts négatifs probables .....</b>	<b>8</b>
<b>8</b>	<b>Mesures d'atténuation prévues .....</b>	<b>8</b>
<b>9</b>	<b>Mesures de sécurité des personnes .....</b>	<b>9</b>
9.1	Port de l'Équipement de Protection Individuel (EPI).....	9
9.2	Mesure de prévention contre la nuisance sonore.....	9
<b>10</b>	<b>Traitement des rebus.....</b>	<b>9</b>
<b>11</b>	<b>Remise en état après l'exploitation .....</b>	<b>9</b>
	<b>ANNEXE 1 : CONTRAT D'EXPLOITATION DU GITE .....</b>	<b>12</b>

## **LISTE DES FIGURES**

<b>Figure 1: Plan de situation du gîte d'emprunt.....</b>	<b>5</b>
<b>Figure 2: Illustration du gîte d'emprunt .....</b>	<b>6</b>

## **1 Introduction**

Durant la réalisation des travaux de réhabilitation de piste reliant Antsiramandroso – Ambodiriana sur la RIP 7 – Commune Ambodiriana dans le District de Toamasina II- Région Atsinanana, les sites identifiés pour les activités annexes sont susceptibles de toucher par les impacts environnementaux et sociaux significatifs.

Compte tenu de cette situation, le Plan de Protection de l'Environnement du Site (PPES) proposera des mesures d'atténuation adéquates et des actions de remise en état. Ces plans ont pour but de décrire la gestion environnementale d'un site pendant l'exploitation ou l'occupation temporaire.

Dans le cas présent, un gîte d'emprunt a été identifiée par l'entreprise ERRA.

Une convention de mise à disposition de terrain avec le propriétaire a été établie.

## **2 Localisation du Gite d'emprunt**

Le site d'extraction se trouve dans le Fokotany Sahasanda, au bord de la route, de coordonnées géographiques (18°00'05,5''S ; 49°17'19,0''E)

Figure 1: Plan de situation du gîte d'emprunt



Il s'agit d'un site nouvellement exploité avec une superficie de 1 200m<sup>2</sup> et un volume d'exploitation estimé à environ 1 000 m<sup>3</sup>.

La photo suivante représente l'état initial du gîte d'emprunt :

**Figure 2: Illustration du gîte d'emprunt**



### **3 Voie d'accès**

Puisque le gîte se trouve au bord de la piste à réhabiliter, aucun aménagement de voie d'accès ne sera nécessaire.

## **4 Environnement lié à l'exploitation du site**

### **4.1 Milieu biophysique**

Le site est recouvert par des gazons naturels. Les alentours de la zone d'extraction sont prédominés par des arbustes et quelques arbres fruitières.

### **4.2 Relief, géologie et pédologie**

La RIP n°7, partant de la frange plaine côtière, le relief est formé par une succession de collines à pentes abruptes, séparés par des vallées plus ou moins étroites et/ou entrecoupés par des cours d'eau et rivières affluents du fleuve Ivoloina en remontant la falaise de Betsimisaraka.

### **4.3 Climat et hydrographie**

Le climat de la Région Atsinanana fait partie du type tropical humide avec une forte pluviométrie annuelle mais qui décroît de l'Est vers l'intérieur.

Les précipitations moyennes annuelles sont autour de 2 000 mm.

Le réseau hydrographique est constitué par les affluents qui se déversent après dans le fleuve Ivoloina.

### **4.4 Milieu humain**

Une prospection sur terrain a permis de constater qu'il n'y a aucun site sacré dans la zone d'étude.

La zone d'habitations de la communauté locale se trouve à quelque centaine de mètre du site.

## 5 Gestion du cadre de vie

Pour ce site d'extraction des matériaux, la gestion de cadre de vie sera comme suit :

### 5.1 Déplacement des ouvriers

Comme le gîte d'emprunt se trouve à une cinquantaine de mètre de la base vie, le déplacement des ouvriers sera à pied.

### 5.2 Approvisionnement en eau potable

Durant les travaux, l'entreprise ERRA fournira à ses ouvriers les moyens de se désaltérer. De ce fait, elle s'engage à approvisionner en quantité suffisante d'eau potable la Base Vie. L'eau sera prélevée auprès des bornes fontaines au bord de la route.

Pour ce faire, un dispositif adéquat sera mis en place pour le traitement et utilisation

- Récipients propres avec couvercle ;
- Eau traitée avec du Sur'eau ;
- Gobelet en nombre suffisant des ouvriers ;
- Seau-détergent- eau-éponge pour rinçage

### 5.3 Restauration

Pour les équipes d'extraction du gîte, la restauration se fera à la base vie.

## 6 Modalités d'exploitation

Environ 500 m3 de remblai seront prélevés de ce site. L'exploitation durera environ 16 jours à raison de 32 m3 par jour.

Pour l'exploitation du site, l'excavation se fera à partir de la plateforme initiale, en rasant la colline afin d'obtenir une surface plane, Le mode d'extraction sera en redan avec un front de déblai ne dépassant pas deux mètre.

### 6.1 Activités liées à l'exploitation du site

Les activités se rapportent aux opérations suivantes :

- Débroussaillage ;
- Foisonnement ;
- Chargement des camions avec une pelle mécanique ;
- Transport vers le chantier.

Il est à noter que :

- Il n'y aura pas d'abattage à d'arbre. Toutes les opérations seront mécanisées, ainsi, les émissions de poussière seront donc minimales au niveau du site ;
- Il n'y aura pas de base-vie au niveau site.

### 6.2 Aménagement envisagé

#### 6.2.1 Aménagement envisagé au début de l'exploitation

- Matérialiser la délimitation physique de la zone exploitable (clôture, barrières, cordes, etc.) ;
- Mettre en place une signalisation par panneaux prévenant des risques de danger ;
- Mettre en place une barrière et un poste de garde à l'entrée du site, pour interdire l'entrée aux personnes étrangères au chantier ;

- Une signalisation au circuit utilisé par les engins et les camions
- Prévoir un drainage adéquat des eaux sur l'ensemble de sa superficie en évitant les points de stagnation pour permettre l'écoulement normal des eaux.

### 6.2.2 Aménagement envisagé au cours de l'exploitation

- Exploiter selon les règles de l'art, conformes aux bonnes pratiques de gestion des sols et de la végétation, prévoyant toutes mesures de stabilité et antiérosives sur ou aux abords du site ;
- Aménager immédiatement le lieu de manière à maîtriser et contrôler toute pollution accidentelle ou toute érosion hydrique.

## 7 Synthèse des impacts négatifs probables

**Tableau 1: Synthèse des impacts négatifs probables**

ACTIVITES DU CHANTIER SOURCES D'IMPACT	IMPACTS NEGATIFS POTENTIELS
Exploitation des gîtes	Incompatibilité entre la conservation et travaux d'aménagement
	Modification de la topographie et destruction de l'esthétique du paysage
	Destruction des microhabitats et/ou modification de la couverture végétale
	Accidents de travail
	Production de déchets (terre morte, débris de roche)
	Augmentation des risques VBG/VCE, harcèlement et abus sexuels
	Prolifération des gènes pathogènes et risque de propagation des maladies de chantier

## 8 Mesures d'atténuation prévues

**Tableau 2: Mesures d'atténuations prévues**

IMPACTS NEGATIFS POTENTIELS	MESURES D'EVITEMENT OU D'ATTENUATION
Incompatibilité entre la conservation et travaux d'aménagement	Prévoir un plan d'aménagement du gîte et de la carrière à la fin de l'exploitation
Modification de la topographie et destruction de l'esthétique du paysage	Éviter de créer une excavation lors de l'extraction ; Prévoir un plan d'aménagement du gîte et de la carrière à la fin de l'exploitation.
Destruction des microhabitats et/ou modification de la couverture végétale	Limiter les aires de coupe ; Éviter le choix des sites proche d'une zone de reboisement; Restaurer les sites par revégétalisation à la fin des travaux.
Accidents de travail	Fournir aux ouvriers affectés à ces tâches des équipements de protection individuelle (EPI) adéquats ;

<b>IMPACTS NEGATIFS POTENTIELS</b>	<b>MESURES D'EVITEMENT OU D'ATTENUATION</b>
	Mise à disposition de trousse de premier secours
Production de déchets (terre morte, débris de roche)	Aménager des zones de dépôts pour y stocker les produits ; Donner les produits à des tiers s'ils les demandent.
Augmentation des risques VBG/VCE, harcèlement et abus sexuels	Elaboration de code de bonnes conduites ; Sensibilisation continue des ouvriers.
Prolifération des gènes pathogènes et risque de propagation des maladies de chantier	Implanter un système de drain à la fin de l'exploitation afin d'éviter la stagnation des eaux de pluie.

## 9 Mesures de sécurité des personnes

### 9.1 Port de l'Équipement de Protection Individuel (EPI)

L'entreprise ERRA s'engage à fournir à tout le personnel affecté au site des Equipements de Protections Individuelles de chantier (EPI).

La formation du personnel par l'application des informations spécifiques sur les risques à garantir en continu par le biais d'affichage serait également assuré par l'entreprise ERRA.

Ces protections incluent :

- Un casque, des chaussures de sécurité, des vêtements de travail ;
- Des lunettes de protection avec écrans latéraux ;
- Masque anti-poussière.

Il revient au Responsable du chantier de remettre aux ouvriers des EPI appropriés aux tâches à exécuter c'est-à-dire destinés à protéger des risques en fonction du poste de travail.

### 9.2 Mesure de prévention contre la nuisance sonore

- Travailler uniquement pendant la journée ;
- Informer préalablement la population sur la perturbation sonore engendrée par les travaux.

## 10 Traitement des rebus

Les rebus et tous les déchets de terres végétaux non utilisés seront étaler sur les zones planes où il n'y a pas de risque de chute ou éboulement ou à reboucher des excavations. Ils pourront être utilisés comme matériaux de stabilisation provisoire si nécessaire.

## 11 Remise en état après l'exploitation

A la fin de l'extraction, l'entreprise ERRA a pour engagement de laisser une plateforme ne représentant aucune forme de dégradation liée à l'extraction. Toutefois, il faut prendre en considération les demandes du propriétaire pendant la remise en état du lieu.

Le site exploité sera végétalisé dont les coûts des travaux de végétalisation sont à la charge de ERRA.

La remise en état du gîte d'emprunt consiste à :

- Adoucir les pentes des talus ;
- Veiller à ce que les fronts de taille ne dépassent pas 2m ;
- L'épandage des terres végétales pour la réhabilitation du site ;
- Revégétaliser les talus et procéder à leur protection mécanique si besoin ;
- Rétablir les écoulements naturels antérieures ;
- Aménager des fossés de garde afin d'éviter l'érosion des terres régaliées ;
- Aménager des fossés de récupération des eaux de ruissellement ;
- Stabiliser le sol représentant un risque d'éboulement ;
- Aménager des fossés de crête pour le drainage des eaux superficielles afin d'éviter tout risque de glissement de terrain.

# ANNEXE

ANNEXE 1 : CONTRAT D'EXPLOITATION DU GITE



FIFANARAHANA FANOMEZANA HAKANA TANY (GITES)

Izahay manao sonia eto ambany,

Andriamatoa FENO BEJAMANI....., mitondra ny laharankarampanondro CIN : 301.04.002.821

Izay antsoina hoe tompontany,

Andaniny,

Sy

Ny Orinasa ERRA Isaha- FIANARANTSOA 301, soloin' Andriamatoa Alain Wilfrid tena amin'ny maha tompon'andraikitra'ny fampitaovana azy.

Izay antsoina hoe orinasa,

Ankilany,

Dia manao izao fifanarahana manaraka izao :

Andininy voalohany : Anton'ny fifanarahana

Ny tompontany dia manome ny tany ho ampiasain'ny orinasa hangalana tany mandritran'ny fotoana hanaovana ny asa fanamboarandalana mampifandray an'Antsiramandroso sy Ambodiriana.

Izany tany izany dia hita ao amin'ny Fokontany Ambodiriana / SARASANGA PK 21 100..... ao amin'ny Kaominina Ambanivohitra Ambodiriana.

Andininy faharoa : fempotoana ifanarahana

Ity fifanarahana ity dia manankery mandritran'ny fempotoana hanaovana ny asa fanamboaran-dalana mampifandray an'Antsiramandroso sy Ambodiriana.

Andininy fahatelo : Fepetra

Rehefa tapitra ny asa fanamboarandalana mampifandray an'Antsiramandroso sy Ambodiriana, ny orinasa dia mandamina ny toerana nakana tany ho icren-doza sy voaro amin'ny fikabon'ny riaka.

Ambodiriana, faha 04-Avril 2022

Ny tompontany,

FENO Benjamin Filin

Ny Orinasa,

